



SYVICOL

Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises

Luxembourg, le 5 juillet 2023

Circulaire aux administrations communales

N° 04/2023

Objet : Formation initiale pour élu(e)s

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, dans le cadre du renouvellement général des conseils communaux, le SYVICOL, en étroite collaboration avec l'Institut national d'administration publique (INAP) et le ministère de l'Intérieur, organisera un cycle de formation pour mandataires communaux de mi-septembre à mi-décembre 2023.

Grâce au soutien du Gouvernement, il a été possible d'établir un programme qui permettra aux personnes nouvellement élues d'acquérir ou de renforcer leurs connaissances de base pour l'exercice de leur mandat communal.

A côté de celles et ceux qui s'engagent nouvellement dans la politique communale, l'offre de formation s'adresse également aux personnes qui ont déjà exercé un mandat communal et qui souhaitent rafraîchir leurs connaissances dans l'une ou l'autre matière, respectivement les mettre à jour à la lumière des derniers développements législatifs.

Comme en 2017, le cycle de la formation initiale compte 8 modules d'une durée de trois heures et demie. Chaque module sera proposé une fois le jeudi après-midi – à Mersch/Beringen – deux fois le samedi matin – à Bettembourg/Huncherange et à Wiltz – ainsi qu'une fois en ligne sous forme d'un webinaire (nouveau).

Pour un maximum de flexibilité, les participants auront la possibilité, soit de suivre l'ensemble du cycle à un rythme hebdomadaire, toujours au même endroit, soit de choisir les modules « à la carte » aux dates et lieux qui leur conviennent.



Les inscriptions pour la formation initiale se font en ligne sur la nouvelle plateforme d'échange du SYVICOL sous www.gemengeplattform.lu.

C'est également sur cette nouvelle plateforme d'échange pour le secteur communal que nous mettrons les supports de cours à disposition des participant(e)s avant le début de chaque module. À part le volet formation des élu(e)s, la plateforme d'échange propose encore d'autres fonctionnalités que je vous invite à découvrir dès à présent. Davantage d'informations y relatives seront communiquées aux communes par circulaire séparée.

Je profite de la présente pour annoncer qu'après la clôture de ce cycle de formation initiale, le SYVICOL envisage mettre en place une offre de formation continue tout au long de la mandature. À partir de 2024, cette offre permettra aux élu(e)s d'approfondir et de perfectionner leurs connaissances, leurs compétences techniques et méthodologiques et leur savoir-faire dans les différentes matières qui touchent le secteur communal. Ces formations seront annoncées au fur et à mesure de leur disponibilité sur la nouvelle « Gemengeplattform ».

En annexe à la présente, vous trouverez un certain nombre d'invitations contenant de plus amples renseignements sur le contenu des différents modules de la formation initiale, sur les intervenants, ainsi que sur les dates et lieux des formations. **Vous m'obligeriez en transmettant celles-ci aux membres du nouveau conseil communal de votre commune.**

Pour d'éventuelles questions sur le cycle de formations, nous sommes à votre disponibilité sous formation@syvicol.lu ou 4436 58-21.

Pour toute question concernant la connexion à la plateforme d'échange, vous pouvez nous joindre par téléphone sous 44 36 58-24.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes meilleures salutations.

Elisabeth Becker
Secrétaire (contreseing)

Emile Eicher
Président